



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 1999

**Comité Niortais pour la promotion de la Vie Associative - Rapport
Annuel 1997**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Juin 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99360

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999

Direction Générale

**Comité Niortais pour la promotion de la Vie Associative -
Rapport Annuel 1997**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le CNPVA a été créé en 1987 à l'instigation de la Ville de NIORT pour fédérer les offices municipaux.

En 1997 ses statuts ont été modifiés pour tenir compte des évolutions intervenues entre temps.

Le CNPVA s'est donné pour objectifs :

1. . De regrouper

a) Les Offices Municipaux :

- Office Municipal des Associations d'Accueil, d'Environnement et de Tourisme (OMAAET)
- Office Municipal des Associations de Protection, Défense et Solidarité (OMAPDS),
- Office Municipal de la Culture (OMC),
- Office Municipal des Retraités et Personnes Agées (OMRPA),
- Office Municipal des Sports (OMS),

b) Les membres associés, associations qui ne peuvent relever d'un office, dans les conditions prévues par le règlement intérieur

2. - De coordonner, dynamiser et promouvoir leurs actions,
3. - De participer et/ou organiser des manifestations,
4. - D'être l'interlocuteur entre les représentants des Offices et de la Municipalité.
5. - De mettre en oeuvre et gérer toutes les opérations au service de la vie associative niortaise : siège social, boîte à lettres, salles de réunion, bureaux, services, formations, service d'aide à la gestion associative, les jumelages et les relations internationales de la Ville de NIORT.
6. - De gérer et assurer la maintenance de l'Hôtel Municipal de la Vie Associative, mis à disposition par la Ville de NIORT.

A ce titre le CNPVA est devenu le partenaire privilégié de la Ville dans le fonctionnement et le développement de la Vie Associative Niortaise. Ce partenariat s'est traduit en 1997 par la signature de conventions renforçant les liens déjà existant entre la Ville et le CNPVA.

Au vu :

- de l'analyse financière réalisée par le Cabinet CERGI BERTON,
- du rapport du commissaire aux comptes de l'association.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Se prononcer sur ce rapport et sur les comptes annuels 1997.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)